



QUESTIONNAIRE DE SANTE

« QS – SPORT » 2024 – 2025

ASL de Combrit – Sainte Marine

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre adhésion. Ce questionnaire doit rester en votre possession. Ne pas le joindre à votre adhésion

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent.</i>		
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous avez répondu non à toutes les questions		
Pas de certificat médical à fournir. Vous êtes prêt(e) pour la saison. Si vous avez des questions sur votre état de santé, parlez-en à votre médecin		
Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions		
Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.		
Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité concernée sera à fournir.		

Ce questionnaire doit rester en votre possession.

Ne pas le joindre à votre adhésion